

Monsieur le Recteur,
Monsieur le secrétaire général,
Monsieur le DASEN,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chers collègues,

Au nom de la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, permettez-moi tout d'abord d'adresser à l'ensemble des personnels de l'académie nos vœux de réussite pour cette nouvelle année scolaire. Je souhaite également la bienvenue aux personnels nouvellement nommés et aux stagiaires qui rejoignent notre académie. Vous pourrez compter sur l'expérience de vos collègues et sur l'accompagnement de la CFDT pour vous soutenir dans cette étape importante.

Cette rentrée se déroule dans un contexte particulier, marqué par l'accumulation de défis auxquels les personnels de direction doivent faire face. Au-delà des enjeux pédagogiques et éducatifs qui constituent le cœur de nos missions, nous sommes confrontés à des transformations profondes qui interrogent nos modes d'organisation et nos conditions d'exercice.

Le premier défi est celui de l'adaptation au changement climatique.

Les épisodes de canicule de l'année dernière ont confirmé que ces situations ne relèvent plus de l'exceptionnel. Le ministre a déclaré : « Les personnels de direction savent faire. » Oui, nous savons faire, et nous le faisons avec professionnalisme. Les personnels de direction ont, une fois encore, démontré leur capacité d'adaptation et leur sens des responsabilités. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un fonctionnement reposant exclusivement sur l'engagement et la réactivité des équipes. Nous avons besoin d'anticipation, de procédures claires et de marges de manœuvre permettant d'agir dans des conditions sereines. C'est dans cet esprit que la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques a demandé – et obtenu – un retour d'expérience sur les conditions de passation des examens. Le calendrier de l'an prochain sera ajusté : les épreuves ne devraient plus se tenir l'après-midi. Cette évolution va dans le bon sens mais nous considérons qu'il faut désormais intégrer durablement la réalité climatique dans l'organisation de notre système éducatif.

Le deuxième défi concerne le numérique.

La préparation de la rentrée se déroule dans un contexte inédit. La CFDT Éducation rappelle que la continuité administrative est un pilier du fonctionnement des établissements : lorsque les outils numériques vacillent, c'est toute la chaîne de pilotage qui se fragilise

Les cyberattaques subies récemment ont fortement perturbé le fonctionnement des services et la préparation de cette rentrée. Elles ont mis en évidence la vulnérabilité de certains de nos outils ainsi que notre dépendance à des systèmes dont l'indisponibilité peut rapidement désorganiser les établissements. Les personnels de direction feront tout pour qu'elle se passe au mieux, mais les attaques subies entraîneront nécessairement des répercussions.

Dans ces moments où les marges de manœuvre se réduisent, rappelons les mots de Marguerite Yourcenar : « **Il y a un apaisement au fond de toute grande impuissance.** » Ils résonnent particulièrement aujourd'hui, alors que nous devons composer avec des contraintes fortes tout en maintenant le cap du service public d'éducation.

Ces difficultés ont fortement entravé notre travail, comme sans doute le vôtre. Et nous tenons à vous remercier pour les informations régulières transmises durant la période estivale : elles ont été précieuses et s'inscrivent dans le dialogue transparent et respectueux que la CFDT Éducation défend.

Le troisième sujet d'inquiétude concerne les moyens.

Depuis plusieurs années, les établissements sont confrontés à une visibilité toujours plus réduite sur leurs ressources. Les annonces tardives, les évolutions en cours d'année et l'incertitude qui entoure

certaines dotations rendent l'exercice de nos responsabilités particulièrement complexe. Il devient de plus en plus difficile de construire des organisations cohérentes, de travailler avec les équipes dans un cadre apaisé et de porter des projets durables lorsque les moyens restent fluctuants ou connus au dernier moment.

Les ouvertures de classes décidées tardivement illustrent cette difficulté. Elles conduisent à revoir en urgence les structures, les services, les emplois du temps et les organisations pédagogiques alors même que les équipes sont mobilisées pour préparer l'accueil des élèves. Cette gestion permanente de l'urgence ne peut constituer un mode normal de pilotage.

Dans ce contexte déjà marqué par de fortes contraintes opérationnelles, certaines évolutions réglementaires récentes appellent également une attention particulière quant à leurs conditions de mise en œuvre.

La question de l'interdiction du téléphone portable dans les lycées mérite d'être également abordée. Pour la CFDT, s'adresser aux lycéennes et lycéens uniquement sous l'angle de l'interdiction d'un outil qui peut être à la fois utile et problématique ne constitue pas une véritable vision éducative. Une fois encore, les textes ont été préparés et rédigés dans l'urgence, laissant les personnels de direction dans la position délicate de devoir ajuster un cadre légal imparfait. Dans plusieurs académies, cette mesure entre en contradiction avec les stratégies « tout numérique » portées par les régions.

De plus, cette interdiction, décrétée en plein été, ne permet matériellement ni de mettre à jour le règlement intérieur dans des conditions sérieuses, ni d'engager un véritable dialogue avec les équipes, les élèves et les familles pour construire une règle comprise et partagée.

Pour la CFDT Éducation, la voie à privilégier reste celle de l'anticipation et du dialogue social. C'est en construisant des règles cohérentes, partagées et adaptées aux réalités des établissements que l'on pourra accompagner les usages numériques de manière éducative, responsable et efficace. Ainsi, comme cela est d'ailleurs écrit dans le Vademecum, nous prendrons donc le temps de faire les choses correctement, en veillant à ce que les règles soient construites de manière concertée, compréhensible et réellement applicables dans les établissements.

Au-delà des moyens, nous souhaitons également attirer l'attention sur les conditions de travail des personnels de direction.

Beaucoup de collègues expriment aujourd'hui une fatigue profonde. Les exigences administratives se multiplient, les responsabilités s'élargissent et les crises successives s'enchaînent sans toujours laisser le temps nécessaire à leur traitement. Cette situation est particulièrement sensible pour certains adjoints, notamment ceux chargés de la construction des emplois du temps, qui ont dû cette année encore composer avec des informations tardives et un contexte numérique dégradé.

Pour la CFDT, il est indispensable de rappeler un principe simple : l'engagement professionnel ne peut reposer sur l'épuisement des personnels. Le respect du temps de travail, l'amélioration des conditions d'exercice et la prévention des risques psychosociaux doivent constituer des priorités.

Nous attendons également que les annonces faites pour notre profession se traduisent concrètement. Les mesures concernant le temps partiel, la retraite progressive ou encore le remplacement sont attendues par de nombreux collègues. Elles représentent des leviers importants pour améliorer l'attractivité de nos métiers et restaurer la confiance.

Nous voulons aujourd'hui partager une inquiétude supplémentaire sur notre département. Elle concerne l'application STOP Violence. Nous partageons pleinement l'objectif de lutte contre les violences et de protection des personnels. Toutefois, plusieurs collègues nous alertent sur des usages qui s'éloignent parfois de cette finalité. Un outil conçu pour signaler des situations graves ne doit pas devenir un moyen de contourner le dialogue professionnel ou de mettre en cause des personnels de direction dans l'exercice de leurs fonctions. Nous demandons donc une vigilance particulière dans

l'analyse et le traitement des signalements, afin de garantir à la fois la protection des victimes et le respect des droits de chacun.

Enfin, la CFDT souhaite rappeler son attachement à l'égalité entre les femmes et les hommes. Malgré les progrès réalisés, des inégalités subsistent encore dans les parcours professionnels, dans l'accès à certaines responsabilités et dans les rémunérations. Cette question doit demeurer une priorité de notre ministère comme de notre académie.

Nous souhaiterions conclure cette déclaration en évoquant les prochaines élections professionnelles.

Cette année encore du 3 au 10 décembre prochain, vous aurez la possibilité de soutenir les valeurs et les priorités de la CFDT Éducation, qui porte une vision ambitieuse de modernisation du système éducatif et d'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des acteurs, en particulier des personnels d'encadrement. Participer au vote, c'est donner de la force à nos priorités.

Nous vous remercions de votre attention.